

Le bulletin



Les nouvelles instances communales

→ p.12-13



Au cœur de nos écoles

→ pp. 16-19



Année 2024
Appel à candidature
Cérémonie des
Mérites Sportifs

La commune d'Anthisesnes tient à
vous récompenser pour vos mérites sportifs !
Quelques dates que vous connaissez...

→ p. 20



Tataki Zomé

→ p. 21

Vos élus



Marc TARABELLA – Bourgmestre – PS-IC

Compétences: Etat-civil, Cultes, Cimetières, Sécurité et Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), Travaux & Embellissement des Villages, Supracommunalité, Agriculture, Manifestations Patriotiques.

Permanences: Sur rendez-vous

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthisnes
0477.77.01.66 – marc.tarabella@anthisnes.be



Michel EVANS – 1^{er} Échevin – PS-IC

Compétences: Budget et Finances, Environnement, Sports, Comité de concertation commune-CPAS, suppléant du Bourgmestre en cas d'absence.

Permanences: sur rendez-vous

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthisnes
0476.84.43.15 – michel.evans@anthisnes.be



Toni PELOSATO – 2^e Échevin – PS-IC

Compétences: Enseignement, Culture, Bibliothèque communale, Participation citoyenne et Budget participatif, Information communale, Personnel communal, Égalité des genres et Solidarité intergénérationnelle, Avouerie-Maison des Associations, Tourisme, Promotion de l'alimentation saine, Bien-être animal.

Permanences: sur rendez-vous

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthisnes
0475.64.01.56 – toni.pelosato@anthisnes.be



Nathalie SERON – 3^e Échevine – PS-IC

Compétences: Aménagement du Territoire (urbanisme, mobilité, primes à l'habitat, économies d'énergie), Patrimoine, Petite enfance, Accueil extrascolaire, Jeunesse, Aînés.

Permanences: sur rendez-vous

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthisnes
0474.21.58.63 – nathalie.seron@anthisnes.be



Coralie ARNOLS – Présidente du CPAS – PS-IC

Compétences: Affaires Sociales, Logement, Insertion sociale, Économie et promotion des indépendants et des commerces locaux, Développement durable et Solidarité Nord-Sud (commerce équitable, etc.).

Permanences: sur rendez-vous

→ rue Fecher 42 – 4161 Villers-aux-Tours
0498.02.96.54 – coralie.arnols@anthisnes.be



Alicia RENARD – Directrice générale

→ Cour d'Omalus 1 – 4160 Anthisnes
04.383.99.90 – alicia.renard@anthisnes.be

Conseillers/ères



Françoise TRICMONT-KEYSERS – Conseillère – RC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody
0477.87.96.15 – francoise.keysers@anthisnes.be



Pol WOTQUENNE – Conseiller – PS-IC

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours
0475.32.12.00 – pol.wotquenne@anthisnes.be



Aimé CLOSJANS – Conseiller – PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody
0497.44.03.37 – aime.closjans@anthisnes.be



Cindy FREMEAUX – Conseillère – PS-IC

→ rue Pirûtchamps 31A – 4163 Taviers
0494.22.53.83 – cindy.fremeaux@anthisnes.be



Jean-Luc DUCHESNE – Conseiller – PS-IC

→ 0477.80.46.93 – jean-luc.duchesne@anthisnes.be



Aurélie MOTKIN – Conseillère – PS-IC

→ Lagrange 56B – 4160 Anthisnes
0497.41.13.51 – aurelie.motkin@anthisnes.be



Line JADOT – Conseillère – PS-IC

→ 0478.83.78.75 – line.jadot@anthisnes.be



Marie-Pierre CASSART – Conseillère – RC

→ chaussée de Liège 16 – 4160 Anthisnes
0477.91.84.62 – marie-pierre.cassart@anthisnes.be



Arthur MATERNE – Conseiller – RC

→ Chienrue 18A – 4160 Anthisnes
0487.20.87.67 – arthur.materne@anthisnes.be



Pascale KERKENEERS – Conseillère – AA

→ Lagrange 69 – 4160 Anthisnes
0478.06.98.52 – pascale.kerkeneers@anthisnes.be

Conseillers/ères C.P.A.S.



Coralie ARNOLS – Présidente du CPAS – PS-IC

→ rue Fecher 42 – 4161 Villers-aux-Tours
0498.02.96.54 – coralie.arnols@anthisnes.be



Cindy FREMEAUX – Conseillère – PS-IC

→ rue Pirûtchamps 31A – 4163 Taviers
0494.22.53.83 – cindy.fremeaux@anthisnes.be



Nicolo GAGLIARDO | Conseiller – PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthisnes
0475.66.40.05 – nicolo.gagliardo@anthisnes.be



Clara PREVOT | Conseillère – RC

→ rue du Village 124 – 4161 Villers-aux-Tours
0486.83.01.66 – clara.prevot@anthisnes.be



Léonie BOVY | Conseillère – PS-IC

→ Les Floxhes 15a – 4160 Anthisnes
0473.26.44.45 – leonie.bovy@anthisnes.be



Benoît LEMPEREUR – Conseiller – PS-IC

→ Tiyou d'Hestreu 7 – 4163 Limont
0474.91.08.26 – benoit.lempereur@anthisnes.be



Alain VEGLIA | Conseiller – RC

→ rue Fond de Chainay 3 – 4161 Villers-aux-Tours
0491.63.60.24 – alain.veglia@anthisnes.be



Christelle COLLETTE | Conseillère – PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Taviers
0472.89.28.66 – christelle.collette@anthisnes.be



Michaël ROBERT – Conseiller – PS-IC

→ rue du Village 48 – 4161 Villers-aux-Tours
0471.35.18.67 – michael.robert@anthisnes.be



PAR TONI PELOSATO

L'ÉDITO

SOMMAIRE

→ Vos élus

- 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
- 3 L'Édito

→ GROUPES POLITIQUES

- 4 RC-MR-ENGAGÉS-IC – ANTHISNES AUTREMENT – PS-IC
- 5 Le mot du Mayor

→ CONSEIL COMMUNAL

- 6 Les brèves du Conseil communal

→ CPAS – SOLIDARITÉ

- 8 Le panier des fêtes du CPAS – au-delà de l'aide, une valorisation des commerçants d'Anthisnes

→ DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 10 La gestion des déchets

→ COLLEGE CONSEIL CPAS

12

→ PATRIMOINE

- 14 Vous avez dit pierre sèche ?
- 15 Une CCATM à Anthisnes ? Qu'est-ce que c'est ?

→ JEUNESSE – ENSEIGNEMENT

- 16 Au cœur de notre école
- 17 Noël solidaire à l'école de Villers-aux-Tours
- 18 Une année pleine de découvertes et de moments inoubliables à l'école de Limont !
- 19 Un projet bien-être

→ INFORMATION COMMUNALE

- 20 Grand feu de Villers-aux-Tours Samedi 22 mars 2025
Mérite sportif
Frelon asiatique
- 21 Tatakì zomé
RESA

→ AGENDA

- 22 De septembre à juin

→ SERVICES COMMUNAUX

- 24 En un coup d'œil

Le nouveau Conseil Communal a été installé le lundi 2 décembre dernier. Le Conseil de l'Action Sociale a, quant à lui, été renouvelé le 9 décembre. Vous pourrez découvrir toutes les informations utiles sur ces nouvelles instances communales dans les deux pages centrales de ce Bulletin. Ce renouvellement marque aussi le départ de plusieurs conseillères et conseillers qui auront marqué, à des degrés divers, la vie communale au cours des dernières années.

Francis Hourant a été conseiller communal pendant 30 ans, échevin pendant 18 ans et président du Conseil Communal au cours de la dernière législature. Les projets qu'il aura portés durant toutes ces années, que ce soit en matière de travaux, de patrimoine ou de développement économique, sont trop nombreux pour être énumérés ici. Mais impossible de ne pas évoquer le Bulletin Communal que vous tenez en main dont il aura été la cheville ouvrière vingt-quatre années durant.

Yolande Huppe a été conseillère communale pendant 18 ans. Elle a présidé notre CPAS pendant 12 ans. Avant son engagement politique au sein du groupe PS-IC, elle avait déjà pris une part active au développement de l'accueil extra-scolaire de notre commune qui, aujourd'hui encore, est pointé comme un modèle du genre dans la région. Tous les projets à caractère culturel et social développés au sein de notre commune (repas chauds dans les écoles, Parcours d'Artistes, Noël au Théâtre, etc.) portent, d'une façon ou d'une autre, la trace de l'action de Yolande.

Noël Théwissen aura, lui aussi, marqué la vie communale. Elu dès 1988, il fut échevin de 1990 à 1994 et, pendant plus de 30 ans, il a sillonné nos villages et apporté son expertise, en matière de travaux publics notamment. Dévoué, constructif, Noël aura toujours mis l'intérêt de nos concitoyens au cœur de son action.

D'autres conseillères et conseillers ont également tiré leur révérence. C'est, pour le Conseil Communal, le cas de Blaise Agnello, de Nathalie Klee, de Léa Poucet et de Anne Petitjean. Pour le Conseil de l'Action Sociale, c'est le cas de Carine Lodewyckx, de Christine Paluszkiwicz et de Marie-Claire Spineux.

Merci à toutes et à tous pour leur investissement au service de notre commune et de ces habitants.

*Editeur responsable*Collège communal, Administration Communale,
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes*Coordination*

Toni Pelosato, Echevin de l'Information

Maquette et mise en page

www.stereotype.be

Ont collaboré à ce numéro : Toni Pelosato, Françoise Tricmont-Keysers, Pascale Kerkeneers, Marc Tarabella, Alicia Renard, Pierre-Yves Bollen, Michel Evans, Le SPW, ADALIA, Yolande Huppe, Le Gal, Alexandra Leclair, l'équipe éducative de l'école libre Saint-Maximin, l'équipe éducative de l'école communale de Villers-aux-Tours, l'équipe éducative de l'école communale de Limont, l'équipe éducative de l'école communale d'Anthisnes, Nicolas Lekeux, Yolande Parée, L'administration Communale Céline Darcis, Sonia Stella, Elise Pirlet, Sophie Gillot.

Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.

Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).



sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable



LE MOT DU RASSEMBLEMENT COMMUNAL – MR-ENGAGES-IC

PAR FRANÇOISE TRICNONT-KEYSERS

Une nouvelle page a été tournée à Anthisnes le 13 octobre dernier. Les électeurs ont fait choix de maintenir la majorité en place. Félicitations et bon vent pour les années à venir.

Au-delà des groupes, il y a des êtres humains qui donnent de leur temps dans l'intérêt de l'Institution publique au sein de laquelle ils siègent. Notre groupe souhaite mettre à l'honneur deux personnalités importantes de la vie communale anthisnoise.



Tout d'abord, Madame Marie-Claire SPINEUX qui a siégé 18 ans, sans discontinuité, au CPAS (2006-2024) à l'écoute et à l'aide des plus faibles. Marie-Claire est toujours active dans la vie sociale locale, administratrice du Tennis Club d'Anthisnes et membre du Télé Service du Condroz.



Ensuite, Monsieur Noël THEWISSEN, Echevin de 1990 à 1994 et Conseiller communal à plusieurs reprises entre 1988 et 2024. Noël est toujours très actif au Cercle Sainte Barbe et à la Fabrique d'Eglise de Tavier. Depuis des décennies, il porte fièrement le drapeau de la Fédération Nationale des Combattants – section d'Anthisnes.

Grand merci à nos deux représentants dont nous sommes fiers et reconnaissants.

Ils ont décidé de faire place aux jeunes faisant fi de toute considération personnelle.

Merci tout simplement.

LE MOT DE ANTHISNES AUTREMENT

PAR PASCALE KERKENEERS

Toute l'équipe d'Anthisnes Autrement vous remercie pour l'accueil que vous lui avez accordé lors des visites pré-électorales, pour vos encouragements tout au long de la campagne et pour les voix que vous nous avez apportées. Le siège obtenu grâce à vous au Conseil Communal nous permettra de défendre les idées et les valeurs de notre programme: garantir des services de qualité à la population, assurer une terre à vivre pour les futures générations en préservant les écosystèmes et bâtir une démocratie plus vivante en impliquant davantage les citoyens.

Le siège que vous nous avez accordé nous engage, mais il est aussi le vôtre. Afin de relayer au mieux vos souhaits, vos craintes, vos soucis et vos difficultés, nous nous tiendrons toute cette législature à votre écoute. Pour ce faire, nous mettons en place une permanence régulière afin de répondre à vos questions, d'être à votre écoute et le relais entre vous et nos élus.

A cette fin, nous sommes à votre disposition tous les deuxièmes jeudis du mois de 17h00 à 20h00, rue Lagrange 69.

Vous pouvez nous contacter par mail : **anthisnesautrement@gmail.com** ou **pascale.kerkeneers@anthisnes.be** et par téléphone tous les jours de 18h00 à 20h00 au **04.353.13.94**.

Vous pouvez aussi, bien sûr, interpellier directement les membres de notre équipe.

Nous comptons travailler au sein du conseil communal dans un esprit de respect et de collaboration pour le bien de tous. Soyez convaincu que notre travail est avant tout d'être là pour vous et de tout faire pour améliorer les conditions de vie dans notre village. La démocratie est un système fragile qui nécessite une vigilance constante de la part de tous les citoyens.



LE MOT DU PS-IC

PAR TONI PELOSATO

Le Groupe PS-IC entame la législature qui s'ouvre comme il a abordé l'échéance électorale; avec une équipe associant l'expérience à la jeunesse, la stabilité et la continuité au renouvellement.

Cette pluralité de personnes et d'idées a toujours présenté un bon équilibre entre la gestion raisonnée des ressources et les innovations. Aujourd'hui, Aurélie, Benoît, Coralie, Léonie et Line ont rejoint une équipe qui a été, qui est et qui restera bien plus large que ses seuls candidats et élus. Yolande, Francis, Léa et Anne ne siègeront plus, mais resteront proches du groupe.

Nos élus seront à votre écoute tout au long des six années qui viennent. N'hésitez pas à les interpellier, à les critiquer, à leur proposer des projets concrets susceptibles d'améliorer le quotidien des Anthisnoises et des Anthisnois. Notre projet se veut participatif et attentif à toutes les dimensions de la gestion communale. C'est un exercice complexe: une décision dans une matière spécifique peut avoir des conséquences sur d'autres aspects de la vie communale. Il est donc important de penser chaque projet afin qu'il soit non seulement efficace dans sa réalisation mais aussi équitable, viable et vivable pour chaque habitant. Le besoin de solidarité, l'évolution numérique, les changements climatiques, l'embellissement de nos villages, la propreté, la sécurité, autant de sujets qui nous imposent de continuer, ensemble, à voir plus loin...

Avec la confiance que vous nous avez accordée en octobre dernier, avec vous, nous continuerons à tracer ce sillon...



PAR MARC TARABELLA

LE MOT DU MAYER



En commençant cette législature, je me remémore les remarques et commentaires de nombreux citoyens rencontrés au fil du temps et notamment en campagne électorale quant au manque d'attention à la propreté à certains endroits, dans certaines parties de la commune.

Il me fut aussi signalé la nécessité de mieux entretenir certains chemins communaux; la liaison Lagrange-Limont étant le plus emblématique.

L'entretien des chemins et sentiers à travers bois et leur balisage fait déjà l'objet d'une attention particulière.

Le nettoyage des filets d'eau dans tous nos villages et le curage des avaloirs sera réalisé régulièrement et périodiquement.

La verdurisation de nos cimetières sera améliorée et renforcée. L'entretien des espaces publics sera renforcé.

Le nettoyage plus fréquent des abribus et l'amélioration de leurs abords et de leur accès sera une priorité dès le début de la législature.

J'envisage aussi dès maintenant l'entretien des plaques de signalisation routière et le remplacement systématiques des plus anciennes.

Grâce au contrat de location de la carrière Grès du Bois d'Anthisnes, nous pouvons bénéficier gratuitement de 1.000 (mille!) tonnes de pierres de tous calibres par année. Nous les utiliserons pleinement et notamment pour l'amélioration d'accotements permettant ainsi aux piétons et joggers, contraints aujourd'hui de marcher sur la voie publique, d'être plus en sécurité.

Pour réussir, il nous faut construire un partenariat car la commune ne peut tout.

Il nous faudra être plus attentifs, et le cas échéant plus répressifs, à l'égard des personnes qui n'entretiennent pas à temps leurs haies qui débordent sur les routes et chemins et qui entravent le passage des usagers. La Commune fera des efforts; nous attendons aussi des efforts de la part de certains.

Il en va de même pour les poubelles qui doivent être placées en bord de voirie le dimanche pas avant 19 h et retirées dans la journée du ramassage. Si on peut accepter une certaine tolérance sur l'horaire de placement des poubelles, il ne sera plus question que des poubelles soient présentes sur la voie publique les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis !

Au-delà des compétences dévolues d'office au Bourgmestre, j'ai aussi souhaité être en charge des « Travaux et de l'Embellissement de nos villages », car je souhaite que la commune joue un rôle moteur pour une plus grande propreté en s'appuyant sur une équipe de travailleurs motivés dotés d'un équipement adapté pour remplir toutes ces tâches au mieux.

Pour réussir, il nous faut construire un partenariat car la commune ne peut tout. La propreté, c'est l'affaire de tout le monde et chacun peut y contribuer utilement pour vivre dans un environnement encore plus agréable !

Votre Bourgmestre,



ALICIA RENARD

LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2024

Excusé : PoI WOTQUENNE

Le conseil tient la réunion annuelle conjointe en présence de conseillers de l'action sociale à laquelle est présenté le rapport sur les synergies existantes et à développer entre la commune et le CPAS et relatif également aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du CPAS et de la commune.

Le collège communal a répondu à une nouvelle interpellation citoyenne formelle relative à la Carrière du Bois d'Anthisnes.

Conformément à l'article L1124-49 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation communale, le conseil communal prend connaissance et acte le procès-verbal de vérification de caisse du receveur régional par Madame le Commissaire d'Arrondissement, pour la période du 01/01/2024 au 30/06/2024.

Par douze voix favorables et deux abstentions (de M^{me} Françoise TRICNONT-KEYSERS et M. Noël THEWISSEN), le conseil adopte la modification n° 2 au budget communal pour l'exercice 2024, services ordinaire et extraordinaire, à la suite de laquelle celui-ci se présente comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	6.748.876,30	959.585,06
Dépenses totales exercice proprement dit	6.581.767,38	2.502.628,98
Boni / Mali exercice proprement dit	167.108,92	- 1.543.043,92
Recettes exercices antérieurs	2.449.965,77	0,00
Dépenses exercices antérieurs	29.250,70	454.007,94
Prélèvements en recettes	0,00	2.057.731,01
Prélèvements en dépenses	1.100.000,00	27.013,03
Recettes globales	9.198.842,07	3.017.316,07
Dépenses globales	7.711.018,08	2.983.649,95
Boni / Mali global	1.487.823,99	33.666,12

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver le projet relatif aux travaux de renouvellement de l'installation sanitaire et de l'installation de gaz à l'Avouerie, constituant le lot 3 quater des travaux d'aménagement et de restauration de l'ancienne Brassine et de l'Avouerie d'An-

thisnes en maison des associations (Monument classé), dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural pour un montant estimé à 33.351,59€ hors TVA, soit 40.355,54€ TVA comprise. Le marché sera passé via la procédure négociée sans publication préalable aux clauses et conditions du cahier spécial des charges C11044-AVOUERIE, rédigé par l'auteur de projet.

Le conseil arrête, par douze voix favorables et deux abstentions (de M^{me} Françoise TRICNONT-KEYSERS et M. Noël THEWISSEN), le taux de couverture du coût-vérité budget prévu pour l'exercice 2025 qui s'élève à 103 %.

Par douze voix favorables, une voix contre (de M^{me} Françoise TRICNONT-KEYSERS) et une abstention (de M. Noël THEWISSEN), le conseil communal adopte le règlement-taxé communal sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers pour l'exercice 2025. Vu l'augmentation des montants des cotisations et tarifs 2025 d'Intradel et afin de remplir l'obligation pour les communes wallonnes de couvrir entre 95 % et 110 % du coût-vérité, les montants de la taxe forfaitaire ainsi que les montants de la taxe proportionnelle sont augmentés pour l'exercice 2025 (augmentation de toutes les taxes forfaitaires de 10€, augmentation du prix au kilo de 5 cents, augmentation du prix des levées supplémentaires de 6 cents).

Le conseil décide, par douze voix favorables, une voix contre (de M^{me} Françoise TRICNONT-KEYSERS) et une abstention (de M. Noël THEWISSEN), d'arrêter le règlement de police administrative générale concernant la collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés. La principale modification, imposée par Intradel, concerne la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés qui se fera à partir de 2025 toutes les deux semaines.

A l'unanimité, le conseil décide de marquer son accord de principe pour aliéner la parcelle de terrain cadastrée division 3, section E numéro 34/02 sise à 4163 ANTHISNES au montant estimé par le comité d'acquisitions des immeubles de Liège à savoir huit cents euros.

Le conseil marque son accord à l'unanimité sur la modification de la convention relative au droit d'accéder aux installations sportives de la piscine de Bernardfagne & Co ainsi que de ses annexes (validation du nombre de bains à facturer et facturation de la rémunération du moniteur d'accompagnement dûe malgré l'annulation de la séance par l'école).

Dans le cadre du projet relatif au budget participatif, le conseil décide à l'unanimité de lancer une campagne

de stérilisation des chats errants. Une convention sera signée avec les vétérinaires présents sur le territoire de la commune ayant répondu à l'appel à candidatures.

SEANCE DU 2 DECEMBRE 2024

Il est procédé à l'installation des conseillers communaux élus le 13 octobre 2024.

Aucun recours n'ayant été introduit, il est donné lecture à l'assemblée de la décision prononcée par le Conseil des élections locales en séance publique du 4 novembre 2024 validant les élections communales du 13 octobre 2024.

Après avoir pris acte de la renonciation de Monsieur TRICNONT Jacques, effectif sur la liste RC, de Monsieur THEWISSEN Noël, premier suppléant sur la liste RC et de Madame SPINEUX Marie-Claire, deuxième suppléante sur la liste RC, à leur installation en tant que conseiller communal, les pouvoirs des candidats suivants sont validés: Mesdames et Messieurs TARABELLA Marc, EVANS Michel, PELOSATO Toni, TRICNONT-KEYSERS Françoise, WOTQUENNE Pol, CLOSJANS Aimé, SERON Nathalie, FREMEAUX Cindy, DUCHESNE Jean-Luc, ARNOLS Coralie, MOTKIN Aurélie, JADOT Line, CASSART Marie-Pierre, MATERNE Arthur, KERKENEERS Pascale. Ils prêtent successivement le serment suivant: «Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge.».

Le conseil établit ensuite le tableau de préséance puis acte la composition des groupes politiques.

Par 12 voix (PS-IC et Anthisnes Autrement) et 3 abstentions (RC), le conseil adopte le projet de pacte de majorité présenté par le groupe PS-IC, à savoir:

Bourgmestre: TARABELLA Marc

Échevins: 1. EVANS Michel
2. PELOSATO Toni
3. SERON Nathalie

Présidente du CPAS pressentie: ARNOLS Coralie

Après avoir à nouveau prêté serment, les pouvoirs du bourgmestre et des échevins sont validés et ils sont déclarés installés dans leurs fonctions.

Le conseil procède à l'élection de plein droit des neuf conseillers de l'action sociale selon les actes de présentation déposés:



Groupe PS-IC: ARNOLS Coralie, FREMEAUX Cindy, LEMPEREUR Benoit, ROBERT Michael, BOVY Léonie, GAGLIARDO Nicolo et COLLETTE Christelle.

Groupe RC: PREVOT Clara et VEGLIA Alain.

Au scrutin secret, par sept et quatre suffrages et quatre bulletins blancs, il élit les deux membres du conseil de police (Michel Evans et Aimé Closjans, outre le bourgmestre, membre de droit).

Par onze voix pour (Groupe PS-IC) et quatre abstentions (Groupe RC et Anthisnes Autrement), le conseil désigne M^{me} Aurélie MOTKIN en tant que présidente d'assemblée du conseil communal.

FOCUS CITOYEN



Vous avez des projets concrets de création ou d'animation, des suggestions, des avis ou des propositions susceptibles d'améliorer encore la vie dans nos villages? Partagez-les avec le plus grand nombre grâce à cette nouvelle rubrique du Bulletin communal. Il vous suffit de nous les adresser par courrier ou de préférence par courriel (info@anthisnes.be), chaque auteur conservant la pleine responsabilité de ses propos. Pour une publication dans le prochain bulletin Printemps 2025, votre courrier est à nous faire parvenir au plus tard le 10 mars 2025.



PAR PIERRE-YVES BOLEN

LE PANIER DES FÊTES DU CPAS – AU-DELÀ DE L'AIDE, UNE VALORISATION DES COMMERÇANTS D'ANTHISNES



Chaque année le CPAS d'Anthistes offre des « paniers de fêtes » pour un vingtaine de personnes qui fréquentent notre institution.

Il s'agit d'abord d'un geste de solidarité dans le cadre des fêtes de fin d'année, « mais pas que ».

En effet pour constituer ces paniers, le CPAS s'appuie essentiellement sur des achats locaux auprès des commerçants anthisnois pour garnir les paniers de sirops et confitures, jus, miel, bain douche, boules à neige, sachets de bonbons, de pralines et de biscuits, bonhommes, faux-gras, toasts, fruits frais,...

La solidarité joue donc à deux niveaux, d'une part envers des citoyens dans le besoin, mais aussi via des achats du CPAS auprès des commerçants de la commune.

Un petit plus cette année : la commune d'Anthistes promeut depuis des années le label « Communes du commerce équitable » et dans ce cadre elle a gracieusement mis à disposition du CPAS quelques chips fabriquées dans la dignité des producteurs.

Si vous êtes commerçants et que cette initiative vous intéresse pour l'an prochain, vous pouvez contacter amelie.noirfalise@anthistes.be qui ne manquera pas de revenir vers vous l'an prochain.



PAR MICHEL EVANS

LA GESTION DES DÉCHETS

Une des missions de base de la commune consiste à assurer la salubrité publique, et donc la gestion des déchets. La mission de collecter les ordures ménagères a été confiée à Intradel le 19 juin 2008. Le 25 avril 2016, cette mission s'est ensuite étendue aux fractions organiques et résiduelles des déchets ménagers et assimilés. Le marché des collectes arrivant à échéance au 31 décembre prochain, un nouveau a été initié. Notre nouvel opérateur sera la société Vanheede !

Depuis 2016, notre commune et 71 autres se sont dessaisies de manière exclusive envers Intradel de la mission de gérer et d'organiser les collectes des déchets ménagers. Cette structure est spécialisée dans la législation régionale et européenne qui encadre cette matière. L'objectif est d'atteindre une moindre production de déchets, pouvoir les recycler, les valoriser et éliminer les résidus.

Les objectifs européens sont à juste titre élevés et il importe de réduire drastiquement les tonnages en fuis. Il est dès lors essentiel de trier au maximum et de faire en sorte que le produit trié puisse être réutilisé et valorisé comme matériaux. Ce processus induit un coût, qui depuis le 5 mars 2008 doit être répercuté sur chaque citoyen ! C'est le principe du pollueur-payeur, le coût-vérité du service doit être assumé par les ménages.

Le dernier exercice entier au moment d'écrire cet article, celui de 2023, affichait des recettes pour 262.925,99€, et des dépenses de 268.108,69€. Le taux de couverture était de 98 %, sachant que le législateur impose une couverture variant de 95 à 110 %. La taxe était fixée à 82, 117 et 152 € pour un ménage d'une, deux ou trois personnes et plus, avec un nombre important de mesures sociales.

La cotisation due à Intradel pour 2025 a été arrêtée à 61,11€ par habitant, donc majorée de 10,93 % en quatre ans. Elle couvre le service minimum, donc la communication «zéro déchet», l'accès aux recy-

parcs, les collectes, la valorisation énergétique, le traitement des déchets organiques et les frais inhérents à la structure. La collecte coûte désormais 27,78€ par habitant, contre 20,93€ en 2014, lors de l'instauration de l'ancien taux de la taxe (82, 117, 152 €) !

Pour couvrir le coût-vérité imposé, la taxe arrêtée par le conseil communal est désormais fixée à 92, 127 et 162 € pour bénéficier des prestations du service minimum. Vous avez ainsi droit à trois conteneurs, 1 pour l'organique, 1 pour le résiduel, 1 pour les papiers, la collecte des ordures ménagères résiduelles, des déchets organiques et des papiers en conteneurs toutes les deux semaines, la fourniture de conteneurs d'une taille adaptée à la composition du ménage, un quota de 30 levées par an et par ménage pour les conteneurs de déchets résiduels et organiques, la fourniture d'un rouleau de sacs PMC, la collecte des PMC et des papiers-cartons, l'accès complet au réseau des recyparcs Intradel ainsi que de ses bulles à verres, une participation aux actions de prévention et de communication, le traitement de 50 kg/habitant d'ordures ménagères résiduelles et 25 kg/habitant de déchets organiques. Le service complémentaire traite des dépassements de levées et de poids.

La cotisation due par les 72 communes affiliées à Intradel est fortement impactée par l'augmentation des coûts de collecte (3.037.067€), l'augmentation des coûts de traitement du plastique dur (115.080€) et la moindre recette de l'électricité produite (4.249.101 €).

La collecte une semaine sur deux a pour objectif de réduire l'impact financier sur les ménages, elle représente un coût de 27,78€ par habitant pour l'année 2025 dans la cotisation due à l'intercommunale.

Passer toutes les semaines représenterait une dépense doublée, soit 55,56€ par habitant. L'impact supplémentaire à compenser pour atteindre la couverture du prix-vérité qui nous est imposé par la Région wallonne serait alors de 4.220 habitants x 27,78€, soit 117.231 euros. Bref, 64,41€ en moyenne par ménage. Allions-nous devoir régler la taxe et y ajouter ce supplément ? Voilà qui explique clairement le choix d'un passage toutes les deux semaines dans les 41 communes de la zone C.

Vous et moi ferons, j'en suis certain, les efforts nécessaires pour un tri de qualité !

La collecte une semaine sur deux a pour objectif de réduire l'impact financier sur les ménages.

PAR LE SPW



Enquête publique

DONNONS VIE À L'EAU!

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des quatrièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.



Donnez-nous votre avis!

Dans le cadre de la [directive européenne sur l'eau](#), une enquête publique est organisée du **02/12/2024 au 02/06/2025** inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet: eau.wallonie.be

Vos observations écrites peuvent être envoyées au SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (ARNE), soit :

- via le site Web eau.wallonie.be
- par courriel à eau@spw.wallonie.be
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW ARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.


EDIWALL

Editeur responsable : Bénédicte Heindrichs
Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 Jambes
D/2024/11802/210

* Site Web des contrats de rivière:
http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

Service public de Wallonie
eau.wallonie.be



PAR ADALIA

Dd

Haie diversifiée indigène

Belle et utile !

Installer une haie diversifiée indigène sur votre terrain apporte tant des intérêts esthétiques et paysagers que de nombreuses autres fonctions utiles : brise-vue, brise-vent, nourricière... Elle est aussi utile pour la biodiversité et elle limite les ruissellements et l'érosion des sols ! Autant de raisons de l'adopter !

- **La forme** : soit on la taille annuellement, soit on laisse libre-cours à son développement naturel (réduit les entretiens, amène plus de diversité dans la structure)
 - **Brise-vue** : vous pouvez utiliser des espèces **persistantes, semi-persistantes** ou **marcescentes**.
- Proposition de composition** : houx, troène commun, charme commun.
- **Brise-vent** : l'objectif : former une haie semi-perméable et homogène qui réduit la vitesse du vent sans créer de turbulences.



Les conseils d'adalia

Proposition de composition : arbres à croissance rapide et arbustes/petits-arbustes buissonnants (densité en hauteur comme en largeur).

- **Haie fruitière** : on y intègre des arbres fruitiers (griottier, châtaigner, prunier...), des arbustes fruitiers (noisetier, néflier, cornouiller mâle...) et des petits fruits (groseiller, framboisier, ronces...).

Rappel : pas de taille entre le 15/3 et le 31/8 pour ne pas perturber la nidification.

Accueil de la biodiversité

Au plus la **composition** et la **structure** de la haie sont variés, au plus grand est l'intérêt de la haie pour la **biodiversité** !

- Prévoir la haie sur plusieurs rangs ;
- Etaler la période de floraison et de fructification grâce aux espèces variées ;
- Intégrer des espèces épineuses pour créer des zones de nidification à l'abri ;
- Créer des micro-habitats à proximité de la haie avec des tas de bois mort ou de pierres

Lisez l'article complet sur

www.adalia.be/la-haie-diversifiee-indigene-belle-et-utile
ou **scannez ici**



les indépendants de votre région sur

MONCONDROZ.be

Soutenez l'économie locale



Condruz.es
Partners of the European Union

www.moncondroz.be



Les élections du 13 octobre ont rendu leur verdict. Vous découvrirez dans cette double page centrale, vos nouveaux élus au Conseil, au Collège et C.P.A.S. N'hésitez pas à les interpeller et à les solliciter !



Alicia RENARD | Directrice générale
Compétences : Directrice générale
alicia.renard@anthistes.be
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthistes | 04.383.99.90

VOTRE COLLÈGE COMMUNAL



Marc TARABELLA | Bourgmestre | PS-IC
Compétences : Etat-civil, Cultes, Cimetières, Sécurité et Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), Travaux & Embellissement des Villages, Supracommunalité, Agriculture, Manifestations Patriotiques.
Permanences : Sur rendez-vous
marc.tarabella@anthistes.be
rue du Centre 20 – 4160 Anthistes | 0477.77.01.66



Michel EVANS | 1^{er} Échevin | PS-IC
Compétences : Budget et Finances, Environnement, Sports, Comité de concertation commune-CPAS, suppléant du Bourgmestre en cas d'absence.

Permanences : sur rendez-vous
michel.evans@anthistes.be
rue du Centre 28 – 4160 Anthistes | 0476.84.43.15



Toni PELOSATO | 2^e Échevin | PS-IC
Compétences : Enseignement, Culture, Bibliothèque communale, Participation citoyenne et Budget participatif, Information communale, Personnel communal, Égalité des genres et Solidarité intergénérationnelle, Avouerie-Maison des Associations, Tourisme, Promotion de l'alimentation saine, Bien-être animal.

Permanences : sur rendez-vous
toni.pelosato@anthistes.be
rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthistes | 0475.64.01.56



Nathalie SERON | 3^e Échevine | PS-IC
Compétences : Aménagement du Territoire (urbanisme, mobilité, primes à l'habitat, économies d'énergie), Patrimoine, Petite enfance, Accueil extrascolaire, Jeunesse, Aînés.

Permanences : sur rendez-vous
nathalie.seron@anthistes.be
rue Falloise 25 – 4160 Anthistes | 0474.21.58.63



Coralie ARNOLS | Présidente du CPAS | PS-IC
Compétences : Affaires Sociales, Logement, Insertion sociale, Économie et promotion des indépendants et des commerces locaux, Développement durable et Solidarité Nord-Sud (commerce équitable, etc.).

Permanences : sur rendez-vous
coralie.arnols@anthistes.be
rue Fecher 42 – 4161 Villers-aux-Tours | 0498.02.96.54

VOS ÉLU(E)S AU CONSEIL COMMUNAL



Françoise TRICNONT-KEYSERS | Conseillère | RC
francoise.keysers@anthistes.be
rue des Martyrs 17 – 4162 Hody | 0477.87.96.15



Pol WOTQUENNE | Conseiller | PS-IC
pol.wotquenne@anthistes.be
rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours | 0475.32.12.00



Aimé CLOSJANS | Conseiller | PS-IC
aime.closjans@anthistes.be
rue des Martyrs 23 – 4162 Hody | 0497.44.03.37



Cindy FREMEAUX | Conseillère | PS-IC
cindy.fremeaux@anthistes.be
rue Pirûchamps 31A – 4163 Tavier | 0494.22.53.83



Jean-Luc DUCHESNE | Conseiller | PS-IC
jean-luc.duchesne@anthistes.be
0477.80.46.93



Aurélie MOTKIN | Conseillère | PS-IC
aurelie.motkin@anthistes.be
Lagrange 56B – 4160 Anthistes | 0497.41.13.51



Line JADOT | Conseillère | PS-IC
line.jadot@anthistes.be
0478.83.78.75



Marie-Pierre CASSART | Conseillère | RC
marie-pierre.cassart@anthistes.be
chaussée de Liège 16 – 4160 Anthistes | 0477.91.84.62



Arthur MATERNE | Conseiller | RC
arthur.materne@anthistes.be
Chienrue 18A, 4160 Anthistes | 0487.20.87.67



Pascale KERKENEERS | Conseillère | AA
pascale.kerkeneers@anthistes.be
Lagrange 69 – 4160 Anthistes | 0478.06.98.52



PAR YOLANDE HUPPE

VOILÀ, C'EST FINI !

Paroles que je reprends à Jean Louis Aubert.

Durant toutes ces années, c'est avec plaisir, conviction, motivation que je me suis consacrée à la vie communautaire anthisnoise.

Aujourd'hui, c'est avec un pincement au cœur mais contente de ce que j'ai découvert, principalement la patience, et il en faut lorsqu'il faut tenir compte des étapes à suivre, des marchés publics, des accords à obtenir à divers niveaux de pouvoir, etc..

Ma plus grande satisfaction est de voir la plupart des projets désirés vivre et évoluer (je pense à l'accueil extra-scolaire, les repas chauds produits par Devenirs, en circuit court, leur gratuité pour certain-e-s, les colis cadeaux de Noël, les bons « rentrée scolaire », les activités mises en place avec la Teignouse, le PCS, Été solidaire, Parcours d'artistes, les voyages à Auschwitz, l'engagement d'une assistante de vie, l'accompagnement à la conduite, l'achat d'une maison d'accueil d'urgence, et bientôt la cuisine pour des ateliers...).

Jamais je ne regretterai les rencontres que j'ai pu faire durant tout ce temps et grâce à qui toutes ces réalisations ont vu le jour, les moments partagés avec le Collège, les membres du groupe PS IC, les discussions importantes pour aboutir à un accord mais surtout la bonne humeur avec laquelle nous avons travaillé.

J'adresse un merci particulier à tous les conseillers du CPAS et à son équipe administrative (Pierre-Yves, Virginie, Amélie, Astrid, Maud et Florence) que j'ai parfois bousculés mais qui m'ont suivie pour mettre en place ces initiatives au profit des personnes en difficultés et de nous tous.

A Anthisnes, il y a aussi une équipe d'ouvriers et d'employés au service de tous et au top. Des collaborations à la pelle qui restent gravées à jamais.

Nous avons géré quelques « tuiles » comme le Covid, la diminution du droit au chômage, le vieillissement de la population mais d'autres se profilent : la fin de droits au chômage, la diminution des revenus, la hausse des loyers, le manque de logements, le repli sur soi et je suis convaincue que la nouvelle équipe sera à la hauteur pour faire face à ces nouveaux défis.

A bientôt, de l'autre côté « du comptoir ».

Yolande.

VOS ÉLU(E)S AU C.P.A.S.



Coralie ARNOLS | Présidente du CPAS | PS-IC
coralie.arnols@anthisnes.be
 rue Fecher, 42 – 4161 Villers-aux-Tours |
 0498.02.96.54



Cindy FREMEAUX | Conseillère | PS-IC
cindy.fremeaux@anthisnes.be
 rue Pirûrchamps 31A – 4163 Tavier | 0494.22.53.83



Nicolo GAGLIARDO | Conseiller | PS-IC
nicolo.gagliardo@anthisnes.be
 La Rock 13 – 4160 Anthisnes | 0475. 66.40.05



Clara PREVOT | Conseillère | RC
clara.prevot@anthisnes.be
 rue du Village 124 – 4161 Villers-aux-Tours |
 0486.83.01.66



Léonie BOVY | Conseillère | PS-IC
leonie.bovy@anthisnes.be
 Les Floxhes 15a – 4160 Anthisnes | 0473.26.44.45



Benoît LEMPEREUR | Conseiller | PS-IC
benoit.lempereur@anthisnes.be
 Tiyou d'Hestreu 7 – 4163 Limont | 0474.91.08.26



Alain VEGLIA | Conseiller | RC
alain.veglia@anthisnes.be
 rue Fond de Chainay 3 – 4161 Villers-aux-Tours |
 0491.63.60.24



Christelle COLLETTE | Conseillère | PS-IC
christelle.collette@anthisnes.be
 rue Pas Bayard 26 – 4163 Tavier | 0472.89.28.66



Michaël ROBERT | Conseiller | PS-IC
michael.robert@anthisnes.be
 rue du Village 48 – 4161 Villers-au-Tours |
 0471.35.18.67

PAR LE GAL

VOUS AVEZ DIT PIERRE SÈCHE?

Mais oui, ce sont toutes ces constructions sans mortier entre les pierres !

Le GAL Pays des Condruses démarre une action d'inventaire participatif du petit patrimoine en pierre sèche sur votre commune. Pour découvrir ce qu'est une construction en pierre sèche, ses atouts et comment vous pourrez nous aider à les inventorier, rendez-vous le samedi 15 mars.

La formation se déroule sur une demi-journée: un peu de théorie puis sur le terrain.

Votre connaissance du territoire est un atout incroyable, profitons-en !

9h à 12h30: Salle du Conseil communal, Cour d'Omalus 1 – 4160 Anthisnes

Participation gratuite mais inscription souhaitée pour le 10/03:

amandine.schaus@galcondruses.be – 085.27.46.12

Inscription via le QR Code sur la photo ou <https://urlr.me/!formation-inventaire-anthisnes>



PAR LE GAL

Cher.e.s entrepreneur.se.s de la zone du Condroz, le GAL Condruses vous invite à une

soirée
de réseautage
et d'information

jeudi

20 février

à 20h

à l'Administration communale de Nandrin
Place Ovide Musin 1 - 4550 Nandrin
Verre de l'amitié offert

Cette activité est ouverte
à tou.te.s les entrepreneur.se.s de la région
Pour plus d'informations, florian.etienne@galcondruses.be

Le programme prévoit:

- > Une présentation des primes communales et régionales à la rénovation énergétique des bâtiments
- > Une invitation à une communication orientée primes qui pourraient faciliter la signature de vos devis
- > Le panel de matériaux naturels et bio-sourcés disponibles sur le territoire
- > Le concept d'éco-construction/Eco-rénovation
- > Des témoignages et partages d'expériences



PAR ALEXANDRA LECLAIR ET MARIE LEGAST

UNE CCATM À ANTHISNES? QU'EST-CE QUE C'EST?

CCATM est l'abréviation donnée à Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité.

La CCATM est une commission communale où des citoyens émettent un avis sur des projets urbanistiques et d'aménagement du territoire qui leur sont soumis. C'est donc un lieu où la parole est donnée à des citoyens motivés pour défendre les intérêts collectifs de la commune au profit d'un meilleur cadre de vie. Même si la CCATM est un organe consultatif, elle est obligatoirement sollicitée par le Collège pour diverses matières comme les immeubles à logements multiples ou tout projet à plus large échelle qui a un impact sur la commune d'Anthisnes.

De plus, la CCATM peut, d'initiative, rendre des avis aux autorités locales sur l'évolution des idées et des principes dans les matières qui la concernent ainsi que sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local. Bref, c'est un lieu de réflexion autour de projets touchant le territoire communal.

Faire partie de cette commission vous tente? Vous souhaitez faire entendre votre avis sur notre cadre de vie, les paysages, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la mobilité afin de faire face aux enjeux à venir? Venez nous rejoindre. Votre expérience, vos compétences, votre vécu à Anthisnes seront autant d'atouts pour enrichir cette commission pluridisciplinaire.

Jugeant utile et nécessaire de conserver un espace d'échange et d'avis citoyens sur les thématiques de l'aménagement du territoire et de la mobilité à l'échelle de la commune, le conseil communal a décidé, le 19 décembre 2024, le renouvellement de la CCATM, qui existe à Anthisnes depuis 2008. Le Collège annonce le renouvellement intégral de cette commission en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial (CoDT). Elle a été fusionnée avec la commission locale de développement rural (CLDR) en exécution du décret relatif au développement rural adopté le 11 avril 2014.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant:

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité;
2. une répartition géographique équilibrée;
3. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale;
4. une répartition équilibrée hommes-femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient:

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat. Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures (dont le modèle peut être obtenu via notre site www.anthisnes.be) sont adressés au collège communal dans les délais suivants: du 15 janvier 2025 au 28 février 2025 inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) à l'attention du Collège communal d'Anthisnes – Cour d'Omalus 1 à 4160 Anthisnes;
- soit par courrier électronique à l'adresse urbanisme@anthisnes.be;
- soit déposé contre récépissé auprès du service d'urbanisme de l'administration communale.

 Toute demande de renseignement est adressée au Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, Marie LEGAST (les mercredis, jeudis et vendredis de 08h30 à 12h30 ainsi que les mardis de 15h00 à 18h00 – tél. **04.383.99.86**, email: **marie.legast@anthisnes.be**).

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE LIBRE SAINT-MAXIMIN

AU CŒUR DE NOTRE ÉCOLE SAINT MAXIMIN

Depuis de nombreuses années, les institutrices de notre école mettent en place énormément de projets pédagogiques. Chacune s'investit pour mettre en œuvre des thèmes divers et variés afin de stimuler l'intérêt et l'investissement de chacun de nos élèves. Parmi ceux-ci :

- cette année scolaire, madame Sandrine et madame Natacha collaborent afin de regrouper les élèves de 5 à 8 ans lors du cours d'éveil aux langues. Ensemble, les enfants découvrent différentes langues de manière amusante et créative. Pour chaque langue découverte, les enfants créent deux affiches reprenant ce qu'ils ont appris afin d'en garder une trace dans chaque classe. Au-delà des nombreux apprentissages liés à ce cours, c'est également une belle opportunité pour les enfants : alors que certains découvrent leur future institutrice, d'autres travaillent à nouveau avec leur ancienne enseignante. Quelle chance pour nos élèves, mais aussi pour nous !
- les élèves de P3-P4 ont eu la chance de participer à des ateliers proposés par les Jeunesses Musicales sur le thème : «Le tour du monde en musique» ! Ils ont découvert l'univers fascinant de la danse circassienne et se sont plongés dans le rythme et les mouvements avec enthousiasme.



Ils ont poursuivi leur exploration musicale avec la découverte de la guimbarde, un instrument original ! Ils ont eu le plaisir d'écouter des chansons et des musiques asiatiques jouées avec cet instrument unique.

Ils ont également expérimenté les boomwhackers, ces tubes amusants qui produisent des sons en les frappant sur un objet ou une partie du corps. Une belle manière d'apprendre en s'amusant tout en découvrant les différentes hauteurs des sons. Tous ces apprentissages seront mis à profit lors du spectacle de l'école.

- à Saint-Maximin, nous avons la chance d'avoir un grand espace vert. Afin de l'embellir davantage et de créer plus de zones d'ombre, nos élèves ont planté des arbres et des arbustes. Il ne reste plus qu'à patienter pour les voir grandir...

Dans notre école, l'Association de parents joue aussi un rôle important. Ces parents, toujours motivés, sont un véritable atout. Ils l'ont d'ailleurs encore prouvé lors de notre souper d'automne qui fut un grand succès. Nous les remercions chaleureusement !

À Saint-Maximin, main dans la main, on avance loin !

 Saint Maximin Anthisnes

PAR L'ÉQUIPE EDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE VILLERS-AUX-TOURS

NOËL SOLIDAIRE À L'ÉCOLE DE VILLERS-AUX-TOURS

En cette fin d'année 2024, l'école de Villers a décidé d'organiser une fête de Noël sous le signe de la solidarité.

En effet, les enseignants et les élèves ont décidé de se lancer un défi, au profit de Viva for Life: parcourir 4161 hectomètres autour du village; 4161 comme clin d'œil au code postal!

Le mercredi 18 décembre dernier, avec leur courage légendaire, les lutins, enfants, parents, villageois et sympathisants se sont relayés durant 3 heures pour relever ce défi. Ils ont récolté plus de 1.500 € pour la bonne cause.

Cette belle initiative s'est clôturée par un moment de détente avec des chants de Noël interprétés par tous les élèves de l'école.

Une ambiance de Noël conviviale, chaleureuse et festive.



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LIMONT

UNE ANNÉE PLEINE DE DÉCOUVERTES ET DE MOMENTS INOUBLIABLES À L'ÉCOLE DE LIMONT !

Cette année, l'école regorge d'activités enrichissantes qui permettent aux élèves de s'épanouir à travers des découvertes culturelles, artistiques et des moments de partage. Voici un aperçu des nombreux projets déjà réalisés et de ceux à venir.

DÉCOUVRIR LA NATURE ET CUISINER ENSEMBLE.

Les élèves ont visité Acterre (route Dèl Baraque Boulet à Anthisnes), une exploitation en auto-cueillette gérée par le papa d'un élève. Lors de cette sortie, ils ont appris les bases du maraîchage et découvert des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Ils ont récolté de savoureux légumes qu'ils ont ensuite cuisinés ensemble. Ce moment de partage leur a permis de mieux comprendre l'origine des aliments tout en développant leur goût pour une alimentation saine.

UN PROJET PASSIONNANT AUTOUR DE TINTIN ET DE LA BANDE DESSINÉE.

L'univers de Tintin a inspiré un grand projet éducatif cette année. Les activités ont commencé avec une chasse au trésor d'Halloween autour des albums du célèbre reporter, offrant aux élèves une expérience ludique et immersive. Ensuite, Bruno Di Sano, dessinateur des séries Natacha et Rubine, a offert une visite mémorable à l'école, partageant son savoir-faire et sa passion pour la BD avec les enfants. Les élèves ont également visité l'exposition «Le Musée imaginaire de Tintin» à Spa et le musée de la ville des Eaux, enrichissant leur compréhension de l'œuvre d'Hergé et du patrimoine local.

DES EXPÉRIENCES CULTURELLES UNIQUES.

Les élèves de P3-P4-P5-P6 ont eu le privilège d'assister à un concert de l'Orchestre Royal Philharmonique de Liège; celui-ci a éveillé leur curiosité pour la musique classique. Par ailleurs, les Jeunesses Musicales ont débüté dans plusieurs classes: histoires musicales, création d'un clip ou encore enregistrement professionnel de chansons; autant de projets qui suscitent la créativité des enfants et les sensibilisent à l'univers musical.

DES FÊTES ET DES TRADITIONS CONVIVIALES.

Les célébrations ne manquent pas à l'école! Pour la Saint-Nicolas, un petit déjeuner chaleureux a été organisé un dimanche matin: enfants et adultes se sont retrouvés en pyjama pour partager ce moment festif avant d'assister à un magnifique spectacle de magie offert par saint Nicolas lui-même lors de sa visite à l'école. Le magicien a même fait apparaître Pipo et Pipelette, nos lutins farceurs. Ceux-ci ont effectué leur retour à l'école



avec leurs bêtises mais aussi avec des défis collectifs de l'Avent, qui visent à développer la coopération et la solidarité. Par exemple, les élèves préparent, entre autres, des cartes de vœux pour les résidents des maisons de repos, un geste attentionné qui procure du bien-être à tous.

DES MOMENTS TEINTÉS DE SENS.

La traditionnelle «Cacahuète de Noël», un échange de cadeaux-livres entre élèves, a eu lieu dans la joie et la bonne humeur. Ce moment, toujours très attendu, illustre parfaitement les valeurs de partage et de convivialité de notre grande famille.

DES PROJETS FUTURS PROMETTEURS.

Et ce n'est pas tout! Les activités futures s'annoncent tout aussi passionnantes: un bal de carnaval à l'ancienne avec un ambianneur, une nuit thématique surprise à l'école, des classes de dépaysement à Pairi Daiza, la «fête des gens qu'on aime» sans oublier la construction de notre exposition autour de Tintin. Ces projets promettent d'offrir encore plus de découvertes et de



PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISNES



PROJET BIEN-ÊTRE

Un voyage sonore pour tous nos élèves. Tout le monde connaît les bols tibétains, aussi appelés bols chantants, mais peu connaissent réellement leurs vertus. Les bienfaits de cette pratique se font ressentir à plusieurs niveaux :

- Au niveau physique: tensions musculaires réduites, détente globale, sommeil amélioré
- Au niveau émotionnel: équilibrage des émotions, renforcement de la joie de vivre, amélioration de la tolérance envers soi-même et envers les autres
- Au niveau mental: développement de la concentration et de la mémoire, apaisement du système nerveux, renforcement du lâcher-prise

Les bols sont donc particulièrement adaptés à la gestion du stress à tous niveaux. Les ondes émises par les bols tibétains, à des fréquences spécifiques, favorisent un apaisement général du corps et de l'esprit. Les enfants ont été surpris par la puissance de ces ondes ressenties sur un ballon de baudruche. Les réactions des élèves après cette expérience traduisent la nécessité de leur proposer des moments d'évasion, de détente et de bien-être dans leur parcours scolaire. Les apprentissages n'en sont que facilités quand l'enfant se sent apaisé et en sécurité.

Après les séances de sophrologie, de massages, de yoga réalisées l'an passé, cette année promet encore de belles richesses.

Merci au comité scolaire de nous offrir de tels moments de partage et de découverte dans notre agréable école !

 **École communale d'Anthisnes**

 www.ecoleanthisnes.be



moments inoubliables aux élèves. À travers ces multiples activités, notre école continue de créer un environnement riche, stimulant et propice aux apprentissages où chaque enfant peut s'épanouir, évoluer tout en développant sa créativité.

 Vous souhaitez en connaître davantage sur tous ces projets ? Plus de photos ? Un petit clic sur : www.ecoledelimont.be

 Facebook (école de Limont)





LE FRELON ASIATIQUE, CHEZ NOUS

Le 15 novembre, suite à la chute des feuilles, un nid de frelons asiatiques a été découvert chaussée de Liège à Anthisnes.

Les apiculteurs de la commune ont mis tout en œuvre pour le faire détruire le plus rapidement possible, mais il était déjà trop tard car des dizaines de fondatrices, reines de l'année prochaine, avaient déjà quitté le nid pour trouver un lieu propice à l'hivernage. Dès que les températures atteindront de nouveau 13°, elles émergeront pour fonder un nid primaire et développer leur colonie.

Le printemps sera donc crucial pour éliminer un maximum de nids, de fondatrices. Un nid tel que celui que nous avons découvert peut contenir plusieurs centaines de futures reines !

Une action sera menée par les apiculteurs d'Anthisnes vous serez tenus au courant, invités à nous rejoindre dans cette tâche.



PAR NICOLAS LE KEUX

GRAND FEU DE VILLERS-AUX-TOURS SAMEDI 22 MARS 2025



Précédé d'une chasse à la macrâle sous forme de balade contée

Cortège à 18h30: Départ depuis la rue Saint-Donat pour faire un tour du village et tenter de capturer la vilaine sorcière...

Mise à feu vers 19h30.

Entrée gratuite, Bar et petite restauration.

Afin de monter le bucher, nous effectuerons un ramassage des sapins sur la commune le dimanche précédent la passage d'Intradel.

Attention pour les dépôts de branches à l'entrée de la prairie: **Interdiction** de déposer de l'If ou autre espèce toxique pour les animaux qui pâturent (chevaux et vaches).

Merci de toujours prendre contact avec nous avant de déposer vos branchages: **0499.39.88.09**

Nous nous réjouissons de vous retrouver encore nombreux autour du grand feu

 L'ASBL Li Ratin et le Cercle d'Attelage IsaCin

Année 2024

Appel à candidature

Cérémonie des Mérites Sportifs

La commune d'Anthisnes tient à récompenser ses talents sportifs !
Inscrivez-vous... ou inscrivez quelqu'un que vous connaissez...



Contact : info@anthisnes.be
Posez votre candidature jusqu'au 15/02/2025 max !



PAR Yolande PARÉE

PLONGÉE DANS L'ART DU TATAKI ZOMÉ À LA BIBLIOTHÈQUE !

À l'occasion de la Fureur de Lire, événement annuel dédié à la promotion de la lecture, la bibliothèque a accueilli un atelier autour du Tataki Zomé, une technique d'impression végétale japonaise.

C'est Marie Carracedo, artiste locale, qui a transporté les participants dans cet univers unique. Après une courte méditation pour se recentrer et se connecter à la nature, chacun a été invité à cueillir des feuilles et des végétaux. Marie a ensuite guidé les apprentis créateurs dans un premier essai d'impression, leur permettant de ressentir la magie de cette technique avant de réaliser leurs propres œuvres.

Au programme: créations de petits gri-gris porte-bonheur, signets raffinés, et compositions de grand format. L'atelier s'est achevé autour du verre de l'amitié, un moment convivial pour admirer les œuvres de chacun et explorer une sélection de livres inspirants sur l'impression végétale.



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES (liste arrêtée au 29/10/2024)

- 02.09.2024 SIMON LANSIVAL Thomas • Vien
- 06.10.2024 ARENTS Maximilien • Villers-aux-Tours
- 29.10.2024 MORGADO REGINSTER Pedro • Villers-aux-Tours

DÉCÈS (liste arrêtée au 02/12/2024)

- 20.10.2024 NICODEME Eliane – Tavier
- 24.10.2024 MOTKIN Michel ép. MONSEUR Marie-Jeanne • Anthisnes
- 27.10.2024 DUMONT Marcel vf DEMOITIE Elisabeth • Anthisnes
- 11.11.2024 BIELEN Geneviève • Tavier
- 28.11.2024 DESSART Elisabeth • Anthisnes
- 02.12.2024 MAKALÉOPOLD vf de LEONARD José • Anthisnes
- 02.12.2024 HAUSMAN Liliane vve FRAITURE Michel • Anthisnes

GUICHET RESA À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En collaboration avec la Commune d'Esneux, RESA a ouvert un guichet temporaire afin de répondre aux citoyens, de les informer et les aider dans leurs démarches administratives.

Chaque deuxième lundi du mois, un conseiller clientèle sera présent à l'administration Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 Esneux, de 9h à 12h sur rendez-vous.



Vous pouvez prendre rendez-vous via : rendez-vousclient@resa.be.



Si vous désirez voir figurer vos activités dans notre agenda, merci de nous en informer au 04.383.60.75 ou par mail via info@anthignes.be.



Ces informations vous sont communiquées à titre informatif et sont sujettes à changements éventuels.

LES LUNDIS

Tavier: Chant choral: La Choranthines • Cercle Sainte barbe
• 19h-20h30 • Chorale dirigée par Chantal Glaude • B. Cleuren
0484.50.24.98

Anthignes: Atelier artistique • école communale • 16h30-17h30 •
6-11 ans • Découverte de différentes techniques; encre, acrylique, pastel,
gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... •
N. Pierret 0497.57.11.81 – nancypierret@gmail.com

Hody: Fitness • Li Hody's • 18h30 Pilates • 19h30 Strong nation ados/
adultes • Bulle Active • C. Latour 0476.75.38.40

Anthignes: Atelier coupe-couture • Espace du Vieux Château, rue du
Vieux Château 6 • 17h-22h30 Sportwear • Comité Soralia d'Anthignes –
Manuela Tarabella 0473.40.14.02

Anthignes: Réunion Vie féminine • Local de l'église • 3^e lundi du mois
• 14h-16h30 • M^{me} Piroton 04.371.50.23 – 0478.25.31.47

Limont: Les ouistitis du Condroz • École communale • 16 h 30
psychomotricité (2/3 maternelles) • 17 h 30 sports modernes (5-12 ans)
• Angélique 0473.83.03.60 ou Benjamin 0483.64.05.38 • ouistitis-ducondroz@gmail.com



Les ouistitis du Condroz

LES MARDIS

Anthignes: Groupement d'Achats Commun (GAC) • Sur réserva-
tion une fois par mois • Jean-Pierre Renonnet 0479.44 81 89

Limont: Atelier artistique • École communale • 16h30-17h30 •
6-11 ans • Découverte de différentes techniques ; encre, acrylique, pastel,
gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... •
N. Pierret 0497.57.11.81 – nancypierret@gmail.com

Tavier: Les ouistitis du Condroz • A l'éveil • 16 h 30 psychomotricité
(accueils et 1^{er} maternelle) • 17 h 30 psychomotricité (2/3 maternelles) •
Angélique 0473.83.03.60 ou Benjamin 0483.64.05.38 •
ouistitisducondroz@gmail.com

Anthignes: Football entrainement jeunes • RSCA • 17h30 • Julien
Albiar Fernandez 0478.50.54.66 • info@rscanthisnois.be

Lagrange: Atelier tricot • Maison de village – • 17h30-20h30 •
(Comité Soralia d'Anthignes) Manuela Tarabella 0473.40.14.02

Anthignes: Cours d'Anglais niveau avancé • École Communale
• 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthignes •
Secrétariat IEPSCF 04.275.28.70 – info@promsoc-stgeorges.be –
www.promsoc-stgeorges.be

Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 19h-22h • E. Mathonet
0478.47.82.07 – anthignesechecs@gmail.com – <https://anthignesechecs.be>

Vien: Tennis de table • Salle du Val Pierrys • 20h • Débutants et séniors
• M. Toledo 0475.81.32.15

LES MERCREDIS

Anthignes: Cours d'Anglais niveau élémentaire • École
Communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune
Anthignes • Secrétariat IEPSCF 04.275.28.70 – info@promsoc-stgeorges.be
– www.promsoc-stgeorges.be

Anthignes: L'Éveil accueille les 3-12 ans • École communale •
12h-18h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune •
04.383.67.93

Hody: Fitness • Li Hody's • 18h30 Pilates • 19h30 Strong nation ados/
adultes • Bulle Active • C. Latour 0476.75.38.40

Lagrange: Atelier coupe-couture • Maison de village • 13h-16 h 45
Initiation stylisme • 17h-22h30 Sportwear • Comité Soralia d'Anthignes –
Manuela Tarabella 0473.40.14.02

Vien: Gymnastique • Salle du Val Pierrys • Seniors 10h-11h
• Maternelles 16h-17h • Primaires 17h 15-18h 15 • Adultes Step
18h30-19h 15 • Adultes Abdos-fessiers 19h 15-20h • C. Guilmet
0473.61.81.00

LES 2E ET 4E MERCREDIS DU MOIS

Anthignes: Atelier Tricot Solidaire • Espace du Vieux Château •
9h-12h • Josianne Nyst 0499.42.22.81 – Carine Laune 0498.27.70.14

LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

Anthignes: Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthignes
• Salle communale d'Anthignes • 14h-18h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon
0474.91.64.21

LES JEUDIS

Hody: Permanences informatiques et Internet • Bibliothèque
communale d'Anthignes • 15h30 à 18h (sur rendez-vous) • Gratuit •
Yolande Parée 04.383.77.24 – bibliotheque@anthignes.be

Limont: Danse • École communale • Cours de danse Funky pour
les enfants dès 3 ans • Club Lin'Cé Dance – Céline Latour 0476.75.38.40

Vien: Pétanque • rue de la libération 1 • 19h30 • Pour tou(te)s •
La Boule Anthinoise • Jean-Marie LEKIME 0478.74.13.71

LES VENDREDIS

Limont: Danse • École communale • Cours de danse Funky pour les enfants dès 3 ans • Club Lin'Cé Dance – Céline Latour 0476.75.38.40

LES SAMEDIS

Anthisnes: Patro • place d'Anthisnes • 14h-17h (sauf le premier samedi du mois) • Eva Dupont 0493.16.03.54 evadpnt25@gmail.com – www.patro-tavier.be

Anthisnes: Football match • RSCA • Julien Albiar Fernandez 0478.50.54.66 • info@rscanthisnois.be

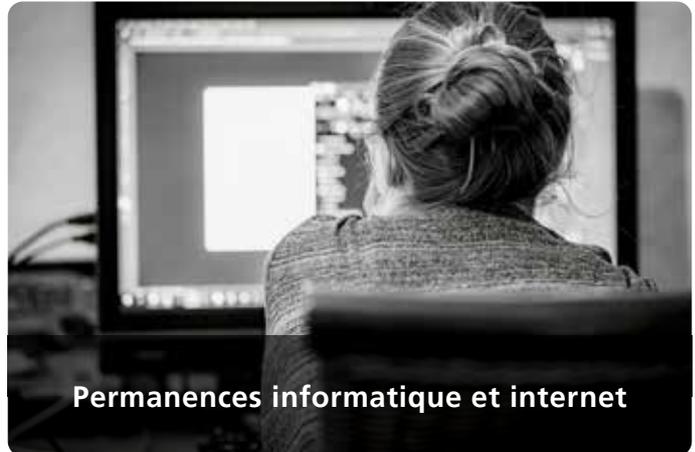
Tavier: Club d'échecs • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 • E. Mathonet 0478.47.82.07 – anthisnesechecs@gmail.com – <https://anthisnesechecs.be>

Lagrange: Viniyoga (yoga adapté à la personne) • Salle de la maison du village • 10h • Catherine Grégoire (professeure diplômée) 0473.73.80.46 – cgregoirejsg@gmail.com

Limont: Les ouistitis du Condroz • École communale • 10 h 10 psychomotricité (dès la marche avec les parents) • 11 h 10 psychomotricité (accueils et 1^{er} maternelle) • Angélique 0473.83.03.60 ou Benjamin 0483.64.05.38 • ouistitisducondroz@gmail.com

**Football****LES DIMANCHES**

Anthisnes: Football adulte • RSCA • Julien Albiar Fernandez 0478.50.54.66 • info@rscanthisnois.be

**Permanences informatique et internet****Club d'échecs****LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS**

Vien: Site de démo-compostage • Les Pierrys • 10h-12h • Site ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476.84.43.15 – M. Dunnebeil 0491.88.24.46 – michel.evans@anthisnes.be

Hody: L'atelier du livre créatif • Bibliothèque d'Anthisnes • 10h-12h • Inscription obligatoire • dès 5 ans • La bibliothèque 04.383.77.24 – bibliotheque@anthisnes.be

UN SAMEDI SUR DEUX

Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie • rue Saint Donat 30 • 10h00 – 12h00 ou 12h30-14h30 • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479.67.76.44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be



Agenda mensuel, consultez le site <https://anthisnes.be/evenements-2>



Consulter l'APP Anthisnes

scannez le QR code pour télécharger l'application d'Anthisnes



Available on the App Store | Get it on Google Play



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal www.anthisnes.be (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



SERVICES COMMUNAUX

www.anthisnes.be info@anthisnes.be www.facebook.com/anthisnes www.instagram.com/anthisnes **a** APP Anthisnes

→ **SECRETARIAT**
Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

GÉNÉRAL

Accueil téléphonique 04.383.60.75
Les services communaux et du CPAS sont fermés le vendredi après-midi.

→ **TRAVAUX**
rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX (sur rendez-vous)

andre.kovacs@anthisnes.be
04.383.99.81 – 0477.96.58.27

SERVICES

→ **POPULATION**

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h – Vendredi 8 h 30-13 h 15
population@anthisnes.be • 04.383.99.97 – 85 – 95

→ **ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS**

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
Mardi 15 h-19 h – Vendredi 8 h 30-13 h 15
etat-civil@anthisnes.be • 04.383.99.85 – 95

→ **URBANISME**

Mardi de 15 h-18 h
Mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
urbanisme@anthisnes.be • 04.383.99.86 – 04.290.57.11

→ **ÉNERGIE – LOGEMENT**

Lundi 9 h-12 h (sur rendez-vous)
ecopasseur@anthisnes.be • 04.383.99.92

→ **DÉCHETS – INFORMATION**

Tous les jours en semaine de 8 h 30-12 h
elise.pirlet@anthisnes.be • 04.383.99.91

→ **PRÊT DE MATÉRIEL**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
aurelia.korvorst@anthisnes.be • 04.383.99.94

→ **ASSURANCES**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h
muriel.potters@anthisnes.be • 04.383.99.88

→ **RESSOURCES HUMAINES**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
christine.swennen@anthisnes.be • 04.383.99.93

→ **LOCATION SALLES COMMUNALES**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
reservationsalles@anthisnes.be • 04.383.60.75
aurelia.korvorst@anthisnes.be • 04.383.99.94

→ **RECETTES – TAXES**

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
catherine.simons@anthisnes.be • 04.383.99.98

→ **COMPTABILITÉ**

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h
compta@anthisnes.be • 04.383.99.98

→ **MARCHÉS PUBLICS**

Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30-12 h
christelle.neutelers@anthisnes.be • 04.383.99.99

→ **RGPD – PATRIMOINE**

Mardi de 15 h à 18 h, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h
alexandra.leclair@anthisnes.be • 04.290.57.11

→ **ENVIRONNEMENT – CLIMAT – ENERGIE – COORDINATEUR POLLEC – PRIMES**

Tous les jours en semaine de 8 h 30 à 12 h
pollec@anthisnes.be • 04.383.99.92.

→ **SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Sur rendez-vous.
jacques.dohogne@anthisnes.be • 04.383.99.82 – 0479.50.09.63

→ **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**

Mardi 14 h-18 h
marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be • 04.383.78.43

CPAS

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

→ **AIDE SOCIALE ET LOGEMENT**

Mardi – Jeudi et vendredi (matin)
florence.vrydaghs@anthisnes.be • 04.388.41.18

→ **DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES**

Lundi de 14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04.383.61.92 ou 04.383.70.79

→ **CHAUFFAGE**

Lundi de 8 h 30-10 h 30/14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h
cpas@anthisnes.be • 04.383.70.79 ou 04.383.61.92

→ **ASSISTANTE DE VIE-SENIORS**

Sur rendez-vous
maud.verjans@anthisnes.be • 04.383.99.80

→ **PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES**

Mercredi 9 h-11 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04.383.61.92

→ **MÉDIATION DE DETTES**

Mercredi 13 h-16 h 30
amelie.noirfalise@anthisnes.be • 04.383.61.92

→ **INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE**

Sur rendez-vous
astrid.dhote@anthisnes.be • 04.383.70.79

POLICE LOCALE

SUR RENDEZ-VOUS

rue des Martyrs 19 – 4162 Hody • 085.30.85.10
zp.condroz.quartier.anthisnes@police.belgium.eu

BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody
Mardi, jeudi 15 h-19 h
Mercredi, vendredi : 13 h-18 h – Samedi : 9 h-13 h
Espace numérique : jeudi 15 h 30-19 h
bibliotheque@anthisnes.be • 04.383.77.24

CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vien
enfantin@anthisnes.be • 04.227.23.09
0486.903.871

SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier
atlanthisnes@gmail.com • 04.383.67.93
atl-aleveil@anthisnes.be

ÉCOLES

→ **ENSEIGNEMENT COMMUNAL**

- rue Christian Fagnant 1 – 4160 Anthisnes www.ecoleanthisnes.be • 04.383.61.94
- rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont www.ecoledelimont.be • 04.371.50.33
- rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours www.ecoledevillersauxtours.be • 04.383.70.98

→ **ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

- rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes www.ecolesaintmaximin.be • 04.383.66.17

SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10 h-18 h
Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes
04.383.63.90 – 0498.87.99.70
www.avouerie.be – info@avouerie.be